

Délibération du Conseil Communautaire : séance du 9 novembre 2009.

Séance du 9 novembre 2009 à 20 h

L'an deux mille neuf, le neuf novembre à vingt heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi et les statuts de la Communauté de communes IHOLDI-OZTIBARRE, à la mairie d'Iholdy, sous la présidence de M. Lucien DELGUE, Président.

Date de la convocation	29/10/2009
Date d'affichage de la convocation	29/10/2009
Date de publication de la délibération	12/11/2009
Date d'envoi de la délibération à la sous-préfecture	12/11/2009
Membres du Conseil Communautaire en exercice	29
Membres titulaires présents	21
Membres suppléants présents	2

Membres titulaires présents : Marc ARRACHOU, Lucien DELGUE, Roger LANDAGARAY, Sylvie ARBELETCHÉ, Yves LASCOR, Bertrand HARISPURU, Bernard CACHENAUT, André SANCHEZ, Marie-Hélène OYHENART, Xavier LACOSTE, Pierre DURANGA, Jean Michel IRUME, Evelyne GACHEN, Yves ONDARTS, Jules LARRAMENDY, Anne-José CHASSEVENT, Daniel OLÇOMENDY, André CHOURROUT, Jean Pierre VIGNEAU, André LARRALDE et Nathalie SUSPERREGUI formant la majorité des membres en exercice.

Membres suppléants présents : Henri EIHERAMOUNO (Suppléant de Christian GALLOT) et Nadège SARAGUETA (Suppléante de René ETCHEMENDY).

Membres titulaires absents : André ETCHEBERRY, Eric ITHURRALDE, Bernard MOLIMOS, Jean-Louis CASET, Jean Paul CABOT, Christian DUFAU, Christian GALLOT et René ETCHEMENDY).

Secrétaire de séance : M. Bernard CACHENAUT.

Objet : réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif – Avenant au marché signé avec la Sarl DUHALDE.

Monsieur le Président rappelle qu'un marché pour les travaux de « Réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectif 2008-2009 » a été signé en mars 2009 avec la SARL DUHALDE, quartier Hiribehere, 64480 USTARITS.

Il fait savoir qu'une des prestations (Réhabilitation de l'assainissement individuel de Mr GHYSELS à Armendarits) étant la fourniture et la pose d'un filtre à zéolite vertical drainé, la Sarl DUHALDE est dans l'obligation de la sous traiter à un installateur agréé par le fournisseur de ce type de filtre.

Monsieur le Président dépose sur la table de l'assemblée un projet d'annexe de l'acte d'engagement relative à la présentation d'un sous-traitant et demande aux conseillers d'en adopter les termes.

Où cet exposé, **le Conseil Communautaire**, à l'unanimité :

- adopte les termes de l'annexe de l'acte d'engagement relative à la présentation d'un sous-traitant ci-joint,
- autorise le Président à signer cette annexe.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus. Au registre ont signé les membres présents.
Pour copie conforme.

Le Président,

